

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 44 (1954)

Artikel: Le "pilage" des vers

Autor: Piguet, Auguste

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le «pilage» des vers

Par *Auguste Pignet*, Le Sentier

Il y a de cela quelque soixante-dix ans, mes condisciples de l'école primaire du Sentier décidaient parfois de s'en aller en bande «piler les vers» le samedi après-midi, au bord de l'Orbe. La chose m'intriguait, moi, habitant de la Combe supérieure dépourvue de cours d'eau. On m'expliqua qu'il s'agissait d'enfoncer énergiquement le talon dans la terre molle. Les vers incommodés ne tardaient guère à surgir dans le renfoncement. Il suffisait de les déposer dans une boîte à couvercle. Les pêcheurs, plutôt que de perdre leur temps à se pourvoir d'appâts, achetaient volontiers aux enfants ces beaux gros vers blancs et dodus. Ainsi, tout en s'amusant royalement, les gamins se procuraient un précieux argent de poche.

A quand remonte chez nous la pratique du «pilage»? Au début de la colonisation sans doute, bien qu'il faille descendre jusqu'en 1782 pour rencontrer, dans un verbal du Conseil du Lieu une mention de ce procédé. A cette date, défense fut faite de tirer des vers pour la pêche sur le bien commun. L'opération se pratiquait en grand sur les prés du lac Ter, au grand détriment du fourrage. Libre aux bourgeois d'aller frapper du talon sur leurs propres fonds. Les communes voisines de l'Abbaye et du Chenit prirent-elles de semblables mesures protectrices? Leurs archives ne m'ont rien appris à ce sujet.

Des étrangers en séjour à la Vallée, vinrent parfois imiter les «pileurs et pileuses» du cru. Tel fut le cas, vers la fin du siècle dernier, de Georges et d'Alexandre Karageorgevitch, fils de Pierre, futur roi de Serbie. Ces jeunes gens, élevés à Genève, passèrent à plusieurs reprises leurs vacances au village de l'Orient. Ils s'associèrent aux gamins de l'endroit, s'initèrent à l'art de «piler les vers», vendirent aux pêcheurs le produit de leur récolte. Désargentés, les jeunes princes purent de cette façon se procurer de beaux et bons deniers.

Après l'assassinat du roi Alexandre Obrenovitch, Pierre Karageorgevitch monta en 1903 sur le trône de Serbie, sous le nom de Pierre I. Ses fils quittèrent naturellement Genève pour Belgrade. C'est à cette occasion que fut composée la pièce en vers patois qui suit.

Le piti prinsou

1° Y avaï dôu piti prinsou,
 Dè valè dè doz' an;
 Dè l'ozé ěi venyaïyon, daou fin fon dè Balkan,
 Dao fin fon dè Balkan (bis)

- 2° Y avaï dôu piti prinsou
Dzuerdz éirè lou proumyé.
Lou séikon Alèksandrou l'avaïyon bataïyé;
L'avaïyon bataïyé (bis)
- 3° Y avaï dôu piti prinsou,
Hlyè a Pyèrou lou Naï,
A Pyèrou dè Sèrbîye, k'aïn apréï fu gran ruaï,
K'aïn apréï fu gran ruaï (bis)
- 4° Lè brâvou piti prinsou,
A Dzenèv'ègzilâ,
Passâvon lou vakansè pèr ik' à la Valâ,
Per ik' a la Valâ (bis)
- 5° Y avaï dôu piti prinsou,
Kâzi dè poûrè dzè.
Faï vaï, daïn laou katsèta, l'avaïyon pôu d'èrdzè,
L'avaïyon pôu d'èrdzè (bis)
- 6° Lè brâvou piti prinsou,
l'an praou su s'aïn gânyé,
Sê boutâ a l'ovrâdzo, vut' è saïn berganyé,
Vut' è saïn bèrganyé (bis)
- 7° Lè brâvou piti prinsou
S'aïn van pelâ lè vè,
Su lè ruvè dè l'Oerba, dè vè po lou mohlyê,
Dè vè po lou mohlyê (bis)
- 8° Lè brâvou piti prinsou
Lè z'an tôu rèvaïndu
Ez amouïraou dè pètse, kontrè dè byô z'èkyu,
Kontre dè byô z'èkyu (bis)
- 9° O! Brâvou piti prinsou,
Ny a dzin dè so mehyé;
A to, daïn si bâ mondou, fô savaï sè plyaïyé,
Fô savai sè plyaïyé (bis)

Alexandre I succéda à son père Pierre I en 1921. Il régna sur la Yougoslavie jusqu'en 1934 où un fanatique l'assassina à Marseille. Peu après ce tragique événement, le poème patois, traduit librement en français, fut transmis à la veuve du défunt souverain. Celle-ci, touchée de l'attention, fit

remercier le versificateur par le consul de Yougoslavie à Genève. Voici la teneur de cette pièce de vers.

Les petits princes

- 1° L'était deux petits princes,
Des gamins de douze ans
Venus du bout du monde, du fin fond des Balkans
Du fin fond des Balkans (bis)
- 2° L'était deux petits princes
Georges le premier né,
Le second, Alexandre on l'avait baptisé
On l'avait baptisé (bis)
- 3° L'était deux petits princes,
Fils de Pierre le Noir,
De Pierre de Serbie, qui plus tard fut grand roi,
Qui plus tard fut grand roi (bis)
- 4° Les braves petits princes,
A Genève exilés,
Passaient leur grand' vacances, ici à la Vallée,
Ici à la Vallée (bis)
- 5° L'était deux petits princes,
Presque de pauvres gens.
Hélas, dans leur bourse ils avaient peu d'argent,
Ils avaient peu d'argent (bis)
- 6° Les braves petits princes
Ont bien su s'en gagner;
Et se mettre à l'ouvrage vite et sans barguigner,
Vite et sans barguigner (bis)
- 7° Les braves petits princes
S'en vont «piler les vers»
Sur les rives de l'Orbe. Ils n'en sont pas peu fiers!
Ils n'en sont pas peu fiers! (bis)
- 8° Les braves petits princes
Les ont tôt revendus,
Aux amateurs de pêche contre de beaux écus,
Contre de beaux écus (bis)

- 9° O! braves petits princes,
Il n'est de sot métier;
A tout, dans ce bas monde, faut savoir se plier,
Faut savoir se plier (bis)
- 10° L'était deux petits princes,
Des gamins de douze ans,
Venus du bout du monde, du fin fond des Balkans
Du fin fond des Balkans (bis)

Une mélodie du 18^e siècle a été adaptée à ces couplets. Aujourd'hui, le «pilage des vers» tend à tomber en désuétude. La jeunesse ne songe qu'au sport. On serait heureux d'apprendre s'il y eut jamais, hors des étroites limites du Haut-Vallon, des «pileurs et des pileuses de vers!»

Le culte du passé

Par *Edouard Helfer*, Lausanne

A Cully, la ravissante capitale de Lavaux qu'entoure au nord un vignoble réputé et qui touche au sud les ondes du bleu Léman, un citoyen connu pour sa bonne cave et un vieux pressoir en bois, s'est fait incinérer. Sa volonté, stipulée par testament, obligeait sa famille à déposer ses cendres au haut de sa plus belle vigne et à y construire un banc en pierre. Une vue superbe sur le lac s'offre depuis ce point.

Une clause spéciale du testament met à la disposition de ses meilleurs amis un certain nombre de bouteilles de vin qui doivent être bues sur ce banc, chaque année, le jour de l'anniversaire de la mort du généreux donateur. Et l'on sait que jamais personne ne manque au rendez-vous.

*

Une coutume qui ne manque pas de pittoresque est suivie par les vigneronns qui en ont le moyen. Ils font emmurer un certain nombre de bouteilles de vin de l'année de la naissance du premier enfant, garçon ou fille, auxquelles on ne touchera pas avant que l'enfant ait atteint sa majorité. Parfois, on conserve même ces bouteilles jusqu'à son mariage.

Exposition de sanctuaires suisses

Sous l'impulsion de M. le doyen Brodard, s'est ouverte à Estavayer-le-Lac une très intéressante exposition groupant plusieurs centaines de sanctuaires, chapelles, églises, grottes dédiés à la Très Sainte Vierge Marie.